AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1925
FR0012435121-FS0967

14 novembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 novembre 2025, la société Invesco Ltd. (Invesco Head Quarters, 1331 Spring Street NW, Suite 2500, Atlanta, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 novembre 2025, le seuil de 5% du capital de la société ELIS, et détenir 12 071 061 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 5,10% du capital et 4,47% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions ELIS sur le marché.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 236 664 445 actions représentant 270 011 255 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.